



BULLETIN

d'informations municipales

MUNICIPALITÉ

Saint-Laurent-Médoc
au service de tous

PARLONS AVENIR

Des projets prometteurs

PARCOURS NATURE

Les abeilles à l'honneur



02 **Edito**

03 Le mot du Maire

04 **Voirie/Réseaux et Forêt**

05

06 **Vie Scolaire**

07 **Médiathèque**

08 **Urbanisme/
Environnement**

09 **Finances et Ressources
Humaines**

10 **Sécurité**

11 **Action Sociale**

12 **Communication,
Vie Associative**

13 **Annuaire des Associations**

14 **Expression Libre**

15 **Vie Administrative**

Mairie - 4 rue du Général de Gaulle
33112 Saint-Laurent-Médoc
Tél. : 05 56 73 32 70
Fax. : 05 56 73 32 71
Email : mairie@saintlaurentmedoc.fr
Site : www.saint-laurent-medoc.fr

Responsable de la publication et de la rédaction : Jean-Marie Féron

Conception et réalisation graphique : Agence MC Publicité

Impression : Sema Publicité

Crédits photos : Mairie de St Laurent, Couverture : «Fontaine de Bernos» de Philippe LE PORT lauréat 3ème prix concours photo 2020 organisé par la Municipalité

Tirage : 2500 exemplaires
ISSN 2648-7519

Dépot légal 2021

Connectez-vous !



Le Mot

Par Jean-Marie Féron
MAIRE DE SAINT-LAURENT-MÉDOC

2021 UNE ANNÉE D' ACTIONS



Chères Saint-Laurentaises,
Chers Saint-Laurentais,

L'année 2020 fut difficile à bien des égards, toutefois, je souhaite vous adresser un message optimiste qui se veut tourner vers l'avenir. Gardons l'espoir de jours meilleurs mais surtout n'oublions pas que nous nous sommes toujours relevés au prix d'efforts remarquables. L'Histoire de notre pays, la France, a démontré et prouve toujours aujourd'hui que nous pouvons surmonter les épreuves aussi terribles qu'elles soient.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, il nous a été impossible de nous retrouver autour de la traditionnelle cérémonie des vœux. Aussi, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous réitère mes sincères remerciements pour votre confiance renouvelée lors de notre réélection aux élections municipales et vous adresse avec simplicité mes meilleurs vœux.

J'ai eu l'honneur également d'être élu à la présidence de la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île où des projets dynamiques et solidaires voient le jour et se réalisent grâce au travail rigoureux de l'ensemble des Maires et des Conseillers Communautaires du territoire. Une véritable mise en lumière de Saint-Laurent-Médoc et de l'évolution de notre commune, au sein du Médoc.

La proximité est la priorité de notre projet pour 2021. Nous, les membres de l'équipe municipale, sommes impliqués dans nos projets communs, pour vous, dans nos actions pour notre quotidien.

Il s'agit de continuer de favoriser le bien-vivre ensemble. Nos lignes de conduite à votre égard restent les mêmes et se renforcent plus encore dans le contexte sanitaire que nous traversons. Poursuivons l'épanouissement de nos enfants et de notre jeunesse, l'accompagnement et le renforcement de la solidarité auprès de tous, encourageons les liens intergénérationnels, animons et rassemblons dans la convivialité, développons l'expression artistique, les activités sportives et associatives.

La programmation de nos projets de campagne est en cours. En cette fin d'année, nous avons obtenu l'accord préalable pour le permis de construire en vue de la rénovation du clocher de l'église. J'ai également le plaisir de vous informer du lancement du marché public pour la réalisation de notre futur skate-park pour le premier trimestre 2021. Des travaux de rénovation énergétique aux écoles, la réfection de certaines voiries, l'enfouissement de réseaux sont autant de projets qui seront inscrits au budget 2021. Il est, à cet effet, prévu la souscription d'un emprunt en complément des dispositifs de subventions existant, au regard des taux d'intérêt actuellement pratiqués.

Ces projets sont la continuité de nos réalisations en adéquation avec nos moyens financiers ambitieux certes mais qui reste pragmatique.

Maintenir notre cadre de vie en préservant et en valorisant notre environnement par une approche écocitoyenne de notre territoire est également indissociable de nos projets et de nos réalisations. À ce titre, la commune et le bassin versant, que je préside, vont conventionner avec un berger pour la gestion et l'entretien en éco-pâturage de parcelles forestières et de zones humides. Ce dernier signera également un bail emphytéotique avec le Château Larose Trintaudon, sur une zone naturelle, pour l'implantation de la bergerie et l'entretien du vignoble.

La gestion durable de notre forêt se poursuit, en partenariat avec l'Office National des Forêts. En effet, un soin particulier est apporté à sécuriser et programmer les ventes de bois de nos parcelles pour faciliter l'exploitation de notre forêt pour nos générations futures. Les travaux de reboisement, suite à l'incendie du printemps 2017, sont effectués et réceptionnés.

La gestion de l'eau est régulée efficacement par notre marais et nos ouvrages tel fut le cas lors des derniers événements climatiques vécus grâce notamment aux investissements et à l'intervention du Syndicat des Marais et des Bassins Versants.

Soucieux de porter nos projets, je reste fidèle pour soutenir et accompagner l'activité commerciale sur notre commune et favoriser l'installation des entreprises sur la zone artisanale notamment suite à son agrandissement.

Afin de maintenir et renforcer la sécurité pour plus de tranquillité dans notre commune, il a été décidé du recrutement d'un policier municipal.

Grâce à l'investissement des équipes éducatives et au professionnalisme des employés municipaux et intercommunaux, nos jeunes écoliers ont vécu cette première partie de l'année scolaire sereinement.

J'ai une forte pensée pour nos aînés pour lesquels le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité a dû être annulé. Nous avons renforcé la distribution des colis de Noël, garnis généreusement, pour compenser. Ce moment s'est déroulé joyeusement et il a permis de nous retrouver dans le respect des mesures de distanciation afin de les protéger.

Je porte un programme ambitieux et raisonné, loin de promesses non tenables, dans la continuité de nos réalisations et surtout en adéquation avec nos moyens financiers. Conduire une liste et briguer un mandat de maire pour 6 années est un engagement important pour un candidat et son équipe. Soyez assurés de ma loyauté et de mon sérieux.

Administrer une collectivité répond à de multiples compétences que ce soit en matière d'urbanisme, de finances, de sécurité, d'affaires scolaires, de sport, de culture ou de politique sociale. Gérer une commune c'est aussi manager du personnel, répondre aux sollicitations comme aux procédures d'ordre juridique, structurer un budget, participer à la politique de la communauté de communes, tout comme dialoguer et échanger avec le Conseil Départemental, la Région et l'Etat.

Pour soutenir et accompagner cette démarche, j'ai décidé de procéder au recrutement de Madame Emilie COLETTI au poste de Directrice Générale des Services. Expérimentée,

elle pilote et coordonne nos projets et nos équipes depuis le 3 octobre dernier.

Penser le village, le valoriser, l'améliorer et embellir notre cadre de vie ont été et resteront nos priorités. À mes côtés des femmes et des hommes, volontaires, dynamiques et fiers de leur implication au service de la commune. La proximité, l'écoute et l'action sont les marques de fabrique de notre engagement.

Ravis de porter et de défendre les valeurs et les projets des Saint-Laurentais, soucieux d'œuvrer au quotidien pour nos concitoyens, nous continuerons à vous tenir informés le plus possible en avançant comme toujours en bon gestionnaire des deniers publics.

Chères Saint-Laurentaises, Chers Saint-Laurentais, regardons loin et ensemble avançons ! ■

**VOTRE MAIRE,
JEAN-MARIE FÉRON**



Voirie



Jean-Michel SAINTEMARIE
Commission Voirie/
Réseaux eau et
assainissement/ Forêt

Cette commission élabore les programmes liés aux projets d'investissement et de fonctionnement dans les domaines de la voirie, des réseaux divers et de la forêt communale.

Elle permet notamment de :

- sécuriser les voies communales de circulation routière et piétonnière et assurer l'entretien des chemins ruraux ;
- distribuer l'eau potable et renouveler les conduites d'eau aux abonnés ;
- suivre des projets relatifs à l'assainissement (station d'épuration et réseaux) ;
- contrôler les raccordements aux réseaux publics de collecte ;
- gérer le patrimoine forestier en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Services Techniques
1, rue du Petit País
33112 Saint Laurent Médoc
Tél. : 05 56 59 94 91
Email : st.slm@orange.fr

Travaux voirie 2020

La commune compte 107 kms de voirie revêtue. Un état des lieux a été effectué permettant de recenser toutes les voies communales, la longueur de chacune d'entre elles, le type de revêtement avec l'année de réalisation ainsi que l'état.

Les hameaux à l'honneur !

Depuis 2008, ce sont près de 30 kms de voies qui ont été restaurés. Pour cette année, ce sont les quartiers de Bardouillan, Marcillan, Courbiac qui ont bénéficié de cette restauration.

D'autres travaux concernant le centre bourg ont été réalisés ainsi nous avons réceptionné la dernière tranche de la rue Pierre Castéra, qui après 2 années de travaux (enfouissement des réseaux, création de trottoirs à la norme, réfection de la chaussée, gestion des eaux pluviales,...) a vu un nouveau revêtement ainsi que des places de stationnement.

Côté sécurité, la commune s'est dotée de 2 radars pédagogiques installés à Séminan pendant une durée de 4 mois ceci afin de mieux connaître le com-

portement des automobilistes qui traversent ce village.



” des Chiffres CLÉS 250000€ Budget travaux voirie 2021 “



Réseaux eau et assainissement, Forêt

Eau et Assainissement

La mission de notre délégataire de service public pour l'eau et l'assainissement arrivant à son terme au 31/12/2020, un nouveau cahier des charges a été rédigé par le bureau d'études G4 INGENIERIE en coordination avec les Services Techniques et les membres de la commission DSP.

Un appel a été lancé début septembre et c'est l'entreprise SUEZ qui a été retenue pour une durée de 12 ans.



Signature officielle, le 15 janvier 2021, entre Suez et la Commune.

Forage du Bourg : après un an de travaux de mise en conformité pour améliorer la qualité de l'eau et la réalisation de la bâche, le forage du bourg a été remis en service avec succès.

Un diagnostic assainissement est en cours de réalisation et devrait être terminé en février 2021. Ce document dressera un bilan complet de tout le réseau, y compris la station d'épuration, et permettra de définir les travaux prioritaires à réaliser dans les années à venir.



Livraison des travaux le 21 juin 2020

Forêt

L'entretien classique et la coupe de bois s'effectuent en fonction du plan de gestion établi par la commune et l'ONF.

Suite à l'incendie de 2017 qui a touché le nord de la commune (Garrigou), les travaux de reboisement ont été réalisés cet automne sur la totalité de la surface par les entreprises d'Anoste et Gourg.

Ce reboisement a pu se faire rapidement grâce à la vision précautionneuse de la commune ayant souscrit par le passé une assurance.

” des Chiffres CLÉS 1 800 ha de forêt communale “



3 types de repeuplement ont été réalisés :

- un classique avec une densité de 1250 plants/ha soit 58.85ha
- un en surdensité à 1650 plants/ha soit 35.84ha +1.57ha de feuillus (bouleau)
- un sylvafoane avec une densité de 1250 plants/ha (il n'y a que la bande plantée qui est travaillée) soit 44.50ha



Écoles maternelle et élémentaire



Michèle COOMBS
Commission
Affaires Scolaires

Cette commission participe à la gestion des écoles avec pour axes de travail :

- le suivi des effectifs ;
- les relations avec les enseignants et les parents d'élèves ;
- l'examen en matière de travaux et d'équipements.



Groupe scolaire
Rue du Dr Destouesse,
33112 Saint Laurent Médoc

Service Écoles
Tél. : 05 56 59 44 09

Email :
primairestlaurent@outlook.fr

Maternelle
Tél. : 05 56 59 41 48

Directrice : Corinne SILLON BÂTARD

Élémentaire
Tél. : 05 56 59 44 09

Directrice : Céline LÉPINEAU

Bilan année 2020

Bien particulière cette année 2020 avec du 17 mars au 14 mai les écoles fermées à cause du confinement. Les enseignants, les élèves et les familles ont dû alors s'organiser pour que la scolarité continue à la maison.

À partir du 14 mai, les écoles ont rouvert avec des rentrées échelonnées :

- 14 Mai : Grande Section, CP, CM2
- 18 Mai : CE1 – ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)
- 25 Mai : Petite Section, Moyenne Section, CE2

Les classes dont l'effectif dépassait 12 élèves ont dû travailler en 1/2 groupe (2 jours par semaine à l'école, 2 jours à la maison).

Le protocole sanitaire (désinfection des locaux, lavage des mains, pas de brassage, marquage au sol pour le sens de circulation et la distanciation physique) a pu s'appliquer grâce à la bonne volonté de chacun.

Le masque devenait obligatoire pour les adultes.

Les Services Techniques ont installé des barrières dans les cours pour permettre de regrouper les élèves par niveau de classes.

4 animateurs de la CDC ont renforcé l'équipe de surveillance pendant la pause méridienne.

Au restaurant solaire, il a fallu adapter les services pour éviter le brassage et respecter la distanciation. Toutes les activités et sorties prévues ont dû être annulées : séjour neige – spectacle de musique – sorties vélo – chorale maternelle – semaine du handicap – kermesse....

Certaines sorties n'ont pu avoir lieu : Visites du pont Chaban Delmas et des archives de Bordeaux.

D'autres sorties ont été maintenues :

- CP : La Chatoulette et la Ferme des 3 Lagunes (avec pique-nique), la bibliothèque.
- CE1 : Le Monument aux morts.
- CE2 : Tam Tam Musique.
- CM1 : Piscine et Atelier archéologique avec Cap Archéo.
- CM2 : Cross dans la cour.



Travaux et équipements

École élémentaire :

- 2 tables de ping-pong, peintures au sol (marelle ...)
- 1 photocopieur.

École maternelle :

- Espace sable pour les Petites Sections.
- Un nouveau jeu dans la cour côté COSEC est prévu pour la rentrée 2021.
- Le Smicotom continue les interventions pour le tri des déchets.

Inscriptions

Les inscriptions des élèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire pour la rentrée 2021 se dérouleront du 8 février au 8 mai 2021. L'inscription est obligatoire pour l'entrée en maternelle, le passage au CP et pour les élèves qui arrivent sur la commune. Si l'enfant ne change pas d'école, son inscription dans la classe supérieure sera effectuée automatiquement.



Rentrée 2020

Le 1er septembre tous les élèves sont revenus à l'école en respectant toujours le protocole sanitaire et avec masque obligatoire à partir de 6 ans (C.P).

Médiathèque



Stéphanie GIRAULT
Commission Petite
Enfance/ Jeunesse/
Médiathèque

- Interagit avec l'ensemble des acteurs sociaux éducatifs, notamment avec le RAM, les écoles,
- Propose des activités ludiques dans les domaines artistiques pendant et en dehors des vacances scolaires par la création d'ateliers,
- Gère au quotidien la médiathèque municipale

Médiathèque
7 Rue du Général de Gaulle
33112 Saint Laurent Médoc
Tél. : 05 56 59 40 96
Email : bibliotheque.slm@wanadoo.fr

Focus sur l'année 2020

Pour ce bilan 2020, nous nous réjouissons de compter plus de 1100 adhérents. Les inscriptions sont en perpétuelle croissance et cela nous ravit. Durant toute cette année écoulée et malgré les circonstances que nous avons tous connues, la médiathèque a su renouveler sans cesse ses actions et accueillir ses adhérents.

Tous les mois, le café littéraire, les coups cœur de nos livres. Cette animation est une animation phare de la médiathèque ; chaque usager est heureux de participer et de discuter littérature ainsi que des derniers coups de cœur littéraires qu'ils ont appréciés. Animation stoppée en mars.

Février 2020 :

- Le 26 février, les enfants de la commune sont venus créer leurs masques en émoji pour le carnaval, et le 29 février, leurs masques licornes.



Mars 2020 :

- En mars atelier pâte fimo pour les enfants de Saint-Laurent-Médoc. Animé par Laurence Doménech. Entourés de Laurence, les enfants ont adoré créer avec la pâte fimo, leurs petites souris personnalisées.



Juin 2020 :

- Y'a D' la voix dans vos bibliothèques et concours de dessins. La comédienne Sophie Robin s'est déplacée à la médiathèque de Saint-Laurent-Médoc pour recueillir vos mots sur parchemin dans le cadre d'un « cadavre exquis ».

Ella a fait le tour des bibliothèques participantes du Médoc et a reconstitué le tout en spectacle, que nos usagers ont pu suivre en direct de notre page Facebook, ou à la médiathèque sur téléprojecteur. C'était gratuit et ouvert à tous ! (avec masques et distances). En parallèle nous avons lancé un concours de dessin.



Septembre 2020 :

- Le mois des contes, animations et jeux. Tous les mercredis et samedis du mois de septembre lecture de contes traditionnels. Animations le mercredi autour des contes.

Octobre 2020 :

- Halloween, activités, histoires. Pendant les vacances scolaires nous avons lu tous les mercredis des histoires de sorcières et de citrouilles. Créations artistiques pour les petits et grands.



Un petit bonus lors de nos animations la visite de Gloups la marionnette de l'association des Bergères :

Nous n'avons pas pu faire les défis d'Halloween qui étaient prévus le 31 octobre.



Sans oublier que tout au long de l'année nous avons acheté de nombreux livres pour satisfaire au mieux nos usagers.

Notre bilan reste positif car malgré tout, nous essayons de toujours satisfaire les parents, enfants et personnes venant à la médiathèque. **Un portage de livres à domicile a été instauré, un «Drive» mis en place**, car la lecture et la culture restent primordiales dans notre vie et qu'elles doivent permettre à tout un chacun de pouvoir s'évader.

Nous continuerons cette année encore de vous satisfaire et proposer des activités.



Urbanisme et environnement



Bruno CARRILLON
Commission Urbanisme/
Environnement

Cette commission permet de suivre les évolutions du Plan Local d'Urbanisme et travaille sur l'analyse et la production d'un avis consultatif sur tous les documents d'urbanisme instruits en Mairie ainsi que sur les actions liées aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

Mairie - 4 rue Général de Gaulle
33112 Saint Laurent Médoc

service Urbanisme
Tél. : 05 56 73 32 76

Email :
urbanisme.mairie@saintlaurentmedoc.fr

Cette année, dans le cadre de sa politique générale de valorisation de son territoire et de son patrimoine, la commune a souhaité investir dans un équipement sportif de nature, à proximité d'équipements publics structurants et notamment les écoles et le Cossec.

La commune souhaite développer ses politiques sportive, associative, sociale, intergénérationnelle et écoresponsable. A cet effet, il a été pensé la création d'un **Skate Park** qui permettrait de poursuivre cet objectif. Il est ainsi question de réaliser sur une parcelle communale actuellement sous-utilisée et non aménagée, située en bordure d'un espace boisé, du complexe polyvalent, des écoles et proche des habitations, un Skate Park qui permettrait d'accueillir quotidiennement les Saint-Laurentais pour un moment de détente sportive, de jeux et de flânerie ou encore plus ponctuellement un public élargi lors de rencontres sportives.



L'objectif poursuivi est de permettre aux Saint-Laurentais de s'approprier et de restaurer l'attractivité de cet espace.

Réhabilitation et restructuration du château Larose Trintaudon

Après 3 mois d'instruction rondement menés par les services d'urbanisme de la commune de ce dossier complexe (permis à tiroirs, traversée de la RD 206), vendredi 11 décembre 2020 Monsieur le Maire a remis officiellement l'arrêté accordant le permis de construire à Monsieur Franck Bijon, Directeur Général.

Le Clocher

Le permis de construire du clocher de l'église vient d'être validé, les travaux de confortement vont pouvoir rapidement démarrer.



PLU

En séance du 17 décembre 2020, le conseil municipal **conforte sa volonté d'indépendance** en matière de plan local d'urbanisme, en s'opposant au transfert à la communauté de communes (principe de minorité de blocage instauré par la loi «Alur»). Le maintien de la compétence au niveau de la commune permet ainsi de conserver une certaine souplesse, flexibilité et maîtrise du territoire.

Un certain nombre de permis de construire ont été instruits suite à l'agrandissement de la zone d'activités. Cette dynamique économique participe à une plus grande attractivité de notre commune et notre territoire.



La Fibre

Les travaux de déploiement sont **bien avancés**, surtout dans la partie sud-est de la commune : phase 1 / 2018-2020 du programme.

De nombreux points sont déjà disponibles à la commercialisation : zone d'activités, Lamothe, ainsi que des secteurs qui étaient prévus initialement en phase 3 / 2022-2024 : l'Orée des Pins, la Garenne, la Rose des sables, la rue des Poètes.

Avec la carte interactive de Gironde Numérique, suivez le déploiement du réseau public de fibre optique, www.girondemega.fr



Quelques mots sur les finances



Jeany FISCHER

Commission Finances/
Ressources Humaines

Après avoir voté les crédits correspondant au fonctionnement normal des services de la commune, cette commission étudie le bien-fondé des investissements à réaliser et en détermine leur financement.

Elle agit avec rigueur et prudence pour une gestion optimisée de nos ressources.

Mairie - 4, rue Général de Gaulle
33112 Saint Laurent Médoc

Service Comptabilité

Tél. : 05 56 73 32 72

Email :

marches.mairie@saintlaurentmedoc.fr

Service Ressources Humaines

Tél. : 05 56 73 32 73

sylvieaccueil@orange.fr

Comme chaque début d'année, il est de bon ton de faire un bilan financier sur l'exercice écoulé. Cette année 2020, particulière à plus d'un titre, n'a pas modifié d'une manière sensible nos capacités financières. Bien sûr, des dépenses imprévues ont dû être assumées mais, grâce à un excédent global de fonctionnement avoisinant les 800 000 €, la gestion attentive de la commune a pu se poursuivre dans un climat de rigueur et de prudence.

Les prévisions budgétaires pour 2021 sont à l'étude. Les comptes administratifs, qui enregistrent les dépenses et recettes réalisées l'année précédente, ne peuvent, pour l'instant, être analysés. Les dernières opérations comptables doivent être soldées. Elles permettront, sans nul doute, de dégager une marge de manœuvre conséquente pour les projets futurs.

Depuis 2013, les taux des taxes communales n'ont pas été modifiés. Il en sera de même pour 2021. Cependant, la revalorisation des bases fixée par l'Etat, entrainera, comme chaque année, une majoration de vos impôts

L'exonération progressive de la taxe d'habitation – qui doit être totale en 2023 – sera compensée par la taxe foncière des propriétés bâties perçue en 2020 par le Conseil Départemental. Le taux de référence figurant sur la feuille d'impôt cumulera désormais les taux communal et départemental.

Dans notre prochaine lettre, vous trouverez toutes les informations sur les comptes administratifs 2020 et les budgets votés pour 2021. Elle vous apportera confirmation de la bonne gestion de notre commune et de notre volonté de continuer à poursuivre nos efforts pour faire de St-Laurent une commune attractive et dynamique.



Émilie COLETTI

Directrice Générale des Services

Placée sous l'autorité du Maire, la DGS dirige les services de la municipalité en veillant à l'application des décisions prises.

Les agents communaux, dont certains sont présents sur cette photo, ont accueilli avec plaisir notre nouvelle DGS. Cordiale et dynamique, celle-ci a su, sans difficulté aucune, s'intégrer au sein des équipes. Elle apportera, sans nul doute, une contribution active et efficace pour la coordination des services et le suivi des dossiers. Nous souhaitons que notre Médoc lui paraisse aussi attractif que sa région natale....

Protection, aide et assistance aux populations



Guy PEYRÉ

Commission Bâtiments Publics/ Espaces Verts/ Aéroport / Sécurité/ Plan de Sauvegarde

Cette commission participe à l'enrichissement du patrimoine communal à travers l'étude et le suivi des travaux à réaliser et travaille sur les actions à mettre en œuvre pour la poursuite des efforts entrepris par :

- l'entretien du mobilier urbain, l'aménagement des espaces verts et de la signalétique ;
- l'entretien, la création et la coordination de l'ensemble des installations et bâtiments communaux ;
- l'élaboration de documents afin de protéger, aider et assister la population.

Services Techniques
1, rue du Petit País
33112 Saint Laurent Médoc
Tél. : 05 56 59 94 91
Email : st.slm@orange.fr

Les événements catastrophiques de ces dernières décennies nous ont incités à renforcer le droit à l'information du public et l'obligation de mettre en place une organisation particulière en cas de crise.

Notre village, situé notamment dans le périmètre d'un plan particulier d'intervention lié notamment à la proximité de la Centrale du Blayais se doit de réagir à un événement « AVANT », « PENDANT » et « APRÈS ».

Cependant, la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 a accéléré le processus. Dès l'annonce de l'arrivée de l'épidémie, la Municipalité, sous l'autorité du Maire, a mis en œuvre une cellule de gestion de crise pour ainsi apporter aide et assistance aux St-Laurentais.

Afin de pérenniser ces actions en coordination avec les services de l'État, la collectivité sait maintenant pouvoir s'organiser pour faire face aux dangers en prenant toutes les mesures de prévention et de protection adaptées à notre territoire, en présentant deux documents essentiels :

PCS et DICRIM: c'est quoi ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de travail réalisé à l'échelle communale, élaboré sous la responsabilité du maire qui a pour but de préparer et d'organiser, en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou tout autre événement de sé-

curité civile, la commune pour faire face aux situations d'urgence en précisant la répartition des tâches entre les différents acteurs communaux (élus, agents, bénévoles, entreprises, etc ...).

Document en cours d'élaboration, ce plan définira l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événements particuliers au regard des risques répertoriés sur le DICRIM.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) fait partie des actions d'information préventive visant à renseigner les administrés sur les risques existants que court la commune et les moyens de s'en protéger avec des mesures prises pour y faire face.

Les principaux risques évoqués dans ce document sont d'ordre naturel (inondation, feu de forêt ...) technologique (nucléaire, transport de matières dangereuses ...) et sanitaire (pandémie, canicule, grand froid ...), les conséquences sur les personnes et les biens, les mesures individuelles et collectives de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, les moyens d'alerte en cas d'événements ou de danger.



Ces documents élaborés par les élus, les services administratifs et techniques validés ou en cours de validation seront librement consultables très prochainement en Mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

” des Chiffres CLÉS 17 000m² pour 25 sites communaux “

Centre communal d'action sociale



Viviane DUVERDIER Commission Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions.

Le CCAS peut réaliser des actions d'insertion pour les personnes souffrant de graves difficultés financières telles que l'accompagnement des sans domicile fixe, des actions de soutien pour les personnes âgées isolées ou les familles nombreuses aux revenus modestes, ainsi que des actions sociales à destination de la jeunesse.



Centre Communal d'Action Sociale
2, rue St-Julien
33112 Saint Laurent Médoc
Tél. : 05 56 73 27 45
Email : ccas.slm@wanadoo.fr

2020

En 2020 le CCAS a accompagné les administrés dans toutes sortes d'aides légales et facultatives telles que l'ASH, l'APA, l'ASPH, MDPH.

Nous accueillons également les allocataires CAF 2 demi-journées par semaine en partenariat avec la plateforme partenaire CAF.

Nous soutenons depuis plusieurs années les populations les plus fragiles par un accompagnement aux démarches administratives de toutes sortes. Des aides financières sont également apportées après instruction de dossiers.

L'année 2020 aura été axée sur la rénovation de la Résidence Aymar Achille Fould avec la finalisation du changement des menuiseries, réfection des appartements vacants.

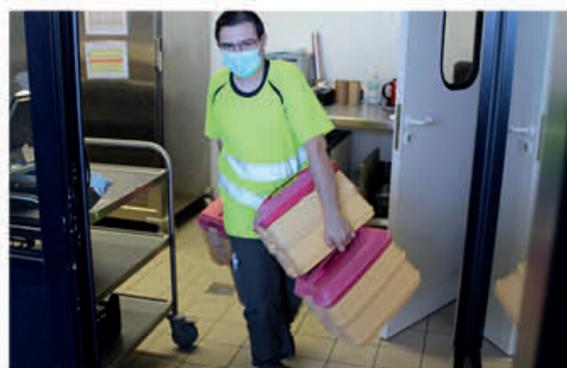
De nouvelles animations ont également été créées.



COVID-19 et confinements :

- 236 personnes dans nos listings de personnes vulnérables
- Nos élus municipaux se sont repartis en 4 secteurs géographiques pour garder le lien téléphonique et/ou physique avec des personnes isolées et fragiles

Le portage de repas remporte toujours un franc succès avec une 50ème de repas distribués chaque jour du lundi au vendredi midi. Une étude de satisfaction a été menée et s'est révélée positive.



Portage de repas en 2020 :

- 11501 plateaux livrés soit en moyenne 965 plateaux par mois
- Livraison 5 jours sur 7
- 1 enquête de satisfaction afin de satisfaire au mieux nos bénéficiaires

Le contexte sanitaire actuel nous a contraints à annuler le Repas de la Solidarité. La distribution des colis a été maintenue avec une distribution à la salle des mariages.



Colis fin d'année 2020 :

- 561 personnes ont bénéficié du colis offert par le CCAS
- 366 colis ont été distribués dont 171 colis simples et 195 colis couples

2021

Les salles de bain de la RPA seront rénovées en intégralité sur une durée de 7 mois.

Un partenariat a été signé avec l'association la Semaine de l'Art pour le maintien de l'autonomie.

Une analyse des besoins sociaux sera également réalisée afin de connaître précisément quel type de population est établi sur la commune afin de cibler précisément les besoins sur le territoire. Le CCAS peut compter sur une équipe nouvelle et dynamique pour poursuivre le travail mené par ces prédécesseurs.



Visite des agents et élus pendant le confinement à la RPA.

des
Chiffres
CLÉS 11501
Plateaux repas
livrés en 2020

Vie associative, communication



Stéphane SENCE

Commission Vie Associative/ Communication Municipale

Cette commission axe ses missions sur l'animation de la commune autour des différentes activités proposées notamment par les 48 associations et par le biais de la coordination d'évènements, gère la communication sur différents supports, entre les élus et les administrés par :

- la production de publications municipales (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux, affichage visuel, flyers) ;
- la parution trimestrielle d'une lettre d'informations ;
- l'édition annuelle d'un bulletin municipal, d'un agenda de poche consacré aux informations pratiques ;
- et toute autre activité liée à la communication écrite et numérique.
- Point d'information touristique.

Office de Tourisme
1bis, rue St-Éxupéry
33112 Saint Laurent Médoc

Tél. : 05 56 59 92 66

Email : officetourisme.slm@orange.fr

des Chiffres CLÉS

48 Associations

- 45 % représentent le monde de l'art de la culture et de la solidarité
- 37 % relèvent du domaine du sport
- 18 % des loisirs

Communication Municipale : véritable vitrine ouverte

Grâce à de nombreux supports (Internet, panneaux lumineux, flashes d'informations sur les réseaux sociaux...), notre objectif est de vous tenir informés en temps réel de l'actualité de la commune.

En vous abonnant à la Newsletter de la commune, (suspendue en raison d'inactivités des associations liées à la pandémie du covid-19) recevez directement toute l'actualité à venir. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous par courriel auprès du service communication : officetourisme.slm@orange.fr

Vie Associative : premier vecteur d'animation locale

Cette année 2020 restera sans nul doute dans la mémoire de tout un chacun.

Au cours de cette période et plus précisément durant les 2 confinements, les 48 associations de la commune ont dû

adapter leur fonctionnement, ou bien stopper net leurs activités.

Nous voulons affirmer à l'occasion de cette nouvelle année, tout notre soutien aux dirigeants, bénévoles et adhérents qui n'auront pas pu fonctionner ces derniers mois et les remercier pour avoir respecté scrupuleusement les consignes édictées par le gouvernement.

Dans l'espoir d'une reprise prochaine des activités, nous pouvons assurer d'ores et déjà la reconduction à l'identique des créneaux au sein des équipements municipaux et la programmation des premières manifestations enregistrées pour 2021 :

- les 29 et 30 mai : rallye équestre, au champ de foire de Bernos
- samedi 12 juin : les 100 ans (+1an !) de la cocarde omnisports, au Stade
- les 3 et 4 juillet : 12ième grand prix de tondeuses, au champ de foire de Bernos
- samedi 18 septembre : rallye cartographique, au départ du cosec.



Cocarde Omnisports

L'année qui vient de s'achever devait être une année de festivités, avec la **célébration du centenaire de la Cocarde Omnisports**.

La pandémie nous a contraints à tout annuler.

Une nouvelle date est programmée au samedi 12 juin, si la situation le permet.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses dirigeants et de ses bénévoles pour leur engagement et leur dévouement face à une saison qui s'est terminée le 17 mars !

Le club remercie aussi l'ensemble de ses licenciés de sections qui ont renouvelé leur confiance durant cette période.

La cocarde Omnisports vous souhaite une très bonne année 2021.



Oiseau Lire

En pleine crise sanitaire qui a bien entravé notre action, **nous avons pu maintenir une certaine activité sur presque tout le territoire du Médoc.**

Depuis le mois de juin, l'association a déplacé son antenne au 26, rue Camille Maumey. Ce local mis à disposition par la municipalité accueille les bureaux permanents des co-directrices, **les cours de français, langues étrangères et de remise à niveau afin de retrouver confiance et acquérir une autonomie pour la gestion du quotidien, la gestion administrative, l'utilisation des outils numériques.**

Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas nous contacter au 06 75 17 76 41 oiseau.lire33@gmail.com



Nous formons le vœu que l'année à venir soit plus clémente et que nos portes puissent s'ouvrir à tous de façon beaucoup plus régulière.

S.A.G.A. (Syndicat des Apiculteurs)

Un projet pour 2021 : le sentier de l'abeille !

Sur un terrain communal, a été restauré, depuis quelques années déjà, un espace que se partagent pétanqueurs et abeilles.

Le projet de sentier de l'abeille est né de la volonté du S.A.G.A avec la Municipalité de valoriser un espace naturel propice à la protection de l'abeille.

Comme pour tout le monde, l'année 2020 fut une année particulière : l'abeille n'était pas à la fête au Rucher École, pas de cours théoriques non plus.

Grâce aux 5 grands panneaux implantés tout au long du parcours "découverte", vous pourrez vous perfectionner sur l'apiculture, le travail de la récolte du miel en citant des fleurs mellifères et



la vie de l'abeille, de la reine des castes et de la colonie.

L'association représentée par son président, Roger Paty, pourra organiser à la demande des visites guidées pour les individuels et les scolaires.

Annuaire des associations St Laurentaises

Art – Culture Jumelage – Amicale Solidarité

ACIE MÉDOC

Jean-Claude PAPOT
05 56 59 92 58
acie.medoc@gmail.com

AMIS NOTRE-DAME-de-BENON

Michèle COOMBS
06 83 10 91 08
coombs.michele@orange.fr

ARIANA ENSEMBLE VOCAL (chorale)

Anne-Marie ARROUAYS (référente)
05 56 59 45 16
contact@ariana-medoc.fr

ART COMM. (artisans et commerçants)

Jordan BAC
06 66 42 05 47
assocomart.saintlaurent@outlook.fr

AVEC ELLES (épicerie solidaire)

Jeany FISCHER
06 71 34 55 79
fischer-michel.jeany@orange.fr

LES BERGÈRES

Sylvie TROUCHE-WAJDER
05 56 59 53 87
sylviemime33@gmail.com

BERNOS EN FÊTE

Véronique DURET
06 79 58 16 21
duret.vorange.fr@orange.fr

(Amicale des) CHEVEUX d'ARGENT

Liliane ANDRON
05 56 59 46 21
liliane.andron@orange.fr

COMITÉ de JUMELAGE

Stéphane SENCE
06 75 02 64 16
sence@me.com

CONFRÉRIE du GRENIER MÉDOCAIN

Yves PARROT (référent)
05 56 59 43 97
yvesparrot.slm@orange.fr

(la) CROISADE SÉMIIGNANAISE

Géraldine HUGUET-MILLET
06 10 15 88 51
mhuguet.geraldine@gmail.com

(les) DÉCORES du TRAVAIL

Jean-Michel AMOUROUX
06 75 86 02 07
jeanmija@orange.fr

HORTANIMUS

Eric PRIDO (référent)
06 24 27 95 94
hortanimus@gmail.com

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Mathieu TEYSSIER
05 56 59 96 87
450math@gmail.com

OISEAU LIRE

Anne SAUVEROCHE
06 75 17 76 41
oiseau.lire33@gmail.com

ORDINACLUB

Jean GENILLON
05 56 59 90 96
jen.gen@free.fr

RASSEMBLEMENT des ANCIENS COMBATTANTS

Sylvain LEFEVRE
05 56 59 33 51
vainvaindebordeaux@neuf.fr

S.A.G.A. (syndicat des apiculteurs)

Roger PATY
05 56 59 95 43
roger.paty@orange.fr

S.L.C.J.

(St Laurent Loisirs Culture Jeunesse)
Julien URVOY
07 67 07 70 47
associationslcj@gmail.com

(Amicale des) SAPEURS-POMPIERS

Bruno MOTHES
06 70 60 21 76
amicalespsl@gmail.com

SOLIDARITÉ MÉDOCAINE

loto.medoc@gmail.com

(les) THÉÂTREUX

Francine CHEVALIER
06 85 30 07 98
francine.chevalier@wanadoo.fr

Sports – Loisirs Danses

ACCA (chasse)

Jean-Michel SAINTEMARIE
06 22 73 36 27
jean-michel.saintemarie@agrimedoc.fr

AÉROCLUB CENTRE MÉDOC

Jean-Robert OUDIN
05 56 59 42 25
oudin.jeanrobert@bbox.fr

AÉROMODÉLISME du MÉDOC

Jacques VEYRINE
06 13 45 49 48
j.veyrine@wanadoo.fr

AIRSOFT (cocarde)

Jérémy GARCIA
06 01 13 12 18
smat33@outlook.fr

BADMINTON (cocarde)

Olivier MANEIRO
olivier.man@gmail.com

BOXE ANGLAISE (cocarde)

Farid CHAOUCHI
06 04 59 47 54
f.chaouchi@gmail.com

BOXING CLUB du MÉDOC (cocarde)

Cédric BEDAIN
06 46 41 85 82
cbaule1@orange.fr

CLUB d'ÉCHECS (cocarde)

Gérard POISSANT
05 56 59 47 93
gerard.poissant@orange.fr

COUNTRY DANCE (cocarde)

Olivier SICARD
06 60 03 02 54
osicard33@gmail.com

CYCLOTOURISME (cocarde)

Jean MAUBOIS
06 64 67 88 62
cocarde.cyclo@gmail.com

(la) CRINIÈRE MÉDOCAINE / ÉQUILIBERTÉ33

Marc DUBERN / Christine BRAZ
06 77 06 50 00
braz.christine@orange.fr

FOOT LOISIRS (cocarde)

Loïc DUCOS
06 13 05 01 55
cocardefootloisir@gmail.com

FOOTBALL Union Pauillac St Laurent (cocarde)

Jean-Claude BRICOUT
06 48 23 88 67
505555@lfaquitaine.fr

GYM et FORME (cocarde)

Maryelle LEMBEYE
06 81 94 26 68
gym-et-forme@outlook.fr

HANDBALL (cocarde)

Pierre SADAUNE
06 03 13 49 23
pierre.sadaune@wanadoo.fr

JUDO (cocarde)

Sylvain LE MOIGNE
07 61 79 06 10
lemoigne.cugat@orange.fr

KARATÉ (cocarde)

Patrick FRESKO
06 87 42 19 32
famille.fresko@wanadoo.fr

MODERN' JAZZ (cocarde)

Emilie RANGEL HERNANDEZ
06 19 97 21 94
diwen33@hotmail.com

OMNISPORTS (cocarde)

Lionel ZAMBELLI
06 89 23 05 60
zambelli.free.fr

PÉTANQUE (cocarde)

Bruno EYQUEM
06 70 59 81 96
brunoeyquem@gmail.com

RANDONNÉE PÉDESTRE (cocarde)

Monique BOYER
06 89 91 80 29
randosl@hotmail.fr

TEAM LAURENTUS (cocarde)

Ludovic PINA
06 70 42 64 24
ludovic_pina@orange.fr

TENNIS (cocarde)

Cédric LABORDE
06 87 12 30 92
cedr.laborde@outlook.fr

TWIRLING BÂTON (cocarde)

Edith FERREIRA
06 32 12 73 24
f.edith33@hotmail.com

VOLLEYBALL (cocarde)

Thomas PETRIGNET
06 80 51 29 73
thomas.petrignet@laposte.net

YOGA (cocarde)

Liliane GUITTON
06 61 70 59 67
font.de.peyre@wanadoo.fr



Demain Saint-Laurent

Élus du groupe majoritaire

Ce début de mandat impacté par la pandémie n'a pas altéré notre volonté ; bien au contraire, notre détermination est plus forte ! Nous sommes fiers de porter l'ambition d'une commune en pleine évolution qui combine à la fois convivialité et proximité, essences de notre esprit de village, et la modernité, autour des élus d'une majorité soudée et fortement impliquée dans votre quotidien.

Nous avons fait notre maximum pour que les associations puissent, lorsque cela était possible, reprendre leurs activités en donnant l'accès aux installations sportives pendant les vacances scolaires.

Notre territoire médocain a été fort heureusement peu impacté par cette deuxième vague de la Covid-19. Nous devons cependant rester vigilants sur le plan sanitaire et attentifs sur les plans sociaux, associatifs et économiques car les dommages collatéraux de cette crise sanitaire sont nombreux. Nos actions pragmatiques et réalistes pour Saint-Laurent sont là pour répondre aux attentes directes de votre quotidien. Nous restons mobilisés et à votre écoute pour avancer dans le bon sens tous ensemble.

N'hésitez pas à solliciter vos élus directement. Vos idées sont également les bienvenues dans l'intérêt général de notre belle collectivité !

Très belle année 2021 près de ceux qui vous sont chers et prenez soin de vous.

Tous ensemble pour « Demain Saint-Laurent ».

Jean-Marie Féron, Jeany Fischer, Jean-Michel Saintemarie, Viviane Duverdier, Bruno Carrillon, Michèle Coombs, Stéphane Sence, Stéphanie Girault, Guy Peyré, Caroline Petiot, Yannick Mahé, Audrey Pina, Nicolas Braz, Viviane Granet, Alexandre Élizondo, Régine Lavoué, Jordan Bac, Céline Diérich, Jean-Michel Amoureux, Sylvie Bourdouleix, Gilles Delage, Marie Varenne.

Ensemble pour Saint-Laurent-Médoc

Élus du groupe minoritaire

Chères Saint-Laurentaises,
Chers Saint-Laurentais,

Malgré son nom, l'année 2020 qui vient de s'écouler est loin d'obtenir 20 sur 20.

La crise du Covid-19 a secoué les habitudes de chacun d'entre nous, fermeture de certains commerces, la vie de la commune n'a pas cessé, les élus d'opposition ont pris toute leur place : présence dans les conseils municipaux mais aussi dans les commissions qui sont convoquées régulièrement.

Nous suivons avec attention certains dossiers comme entre autres :

-La Poste,

-La sécurité routière dans le bourg et les villages,

-La mise en place des abribus qui font trop souvent défaut, ou mal éclairés pour ceux qui existent,

-La politique de l'eau et de l'assainissement,

La liste est longue et vos avis ne demandent qu'à s'étoffer.

Soyez sûrs que nous sommes vigilants dans l'intérêt de tous, nous ne lâcherons rien.

Positivons et espérons que l'année 2021 soit meilleure.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Meilleurs Vœux à tous et à chacun pour cette année 2021 qui commence.

Les élus « Ensemble pour Saint-Laurent-Médoc » Didier DURET, Christine CHOUZENOUX, Maurice LUCAS, Sandrine DURIVAUX, Alain CUROT.

Modification du calendrier électoral !

Élections régionales et départementales : vers un report en juin 2021 !

En raison du contexte sanitaire provoqué par le Covid-19, le calendrier électoral devrait subir des modifications. Un projet de loi prévoit de reporter à juin 2021 les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021. La durée du mandat des conseillers actuels serait prolongée jusqu'à cette date.

Le saviez-vous ?

Après ces élections, le prochain renouvellement général devrait avoir lieu en juin 2027.



Les démarches de l'État-civil

Focus sur les démarches de l'État-civil !

Depuis le 8/11/2016, les demandes de carte nationale d'identité sont traitées selon des modalités identiques à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

L'accueil des administrés, maintenu en raison de la nécessité de prendre les empreintes digitales du demandeur, se fait dans les mairies équipées de dispositifs pour les passeports biométriques.

Pour tous renseignements et suivant notre arrondissement, vous pouvez contacter les mairies de :

- Lesparre 05 56 73 21 00
- Castelnau 05 56 58 21 50
- Pauillac 05 56 73 30 50

Les démarches de demande de Carte Nationale d'Identité sont à effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr

Pour plus de facilités, vous pouvez remplir une pré-demande sur le site : www.predemande-cni.ants.gouv.fr





BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? tous les jeunes Français, filles et garçons, âgés de 16 ans.

Pourquoi ? pour être convoqué à la Journée Défense Citoyenne (JDC) et être inscrit sur la liste électorale de la commune sans avoir à faire de démarche

Comment ? se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans, avec le livret de famille des parents + votre carte d'identité (en cours de validité)

Où ? dans une enceinte militaire ou civile proche de votre domicile

• une fois le recensement fait, le jeune reçoit une attestation à présenter lors de certaines démarches notamment l'inscription au baccalauréat s'il est mineur

• si les délais sont dépassés, possibilité de régulariser la situation jusqu'à 25 ans, avec la même procédure





www.defense.gouv.fr/jdc

CARNET 2020

Décès

DELORD épouse REYGNIER Marie, ...le 20 janvier
 ABARCA Didier, le 13 février
 PINEL épouse VILA-SARRA Lucette, . le 22 février
 DRUELLE Alexandra, le 1er mars
 LAGUNE veuve FESCAUX Monique,le 6 mars
 BURBAUD Jacques,le 19 mars
 VARIERAS André,le 21 mars
 LANDE veuve VIELLE Pierrette,le 25 avril
 HIERF veuve RICHARD Monique,le 26 avril
 MAUTALEN épouse BARLET Sylvie,le 19 mai
 NEAUD Christophe,le 31 mai
 GIRARD veuve RIBAUT Élisabeth,le 3 juin
 COULARY Bruno,le 5 juin
 GROUILLÉ Georges,le 10 juin
 BRUNO épouse HODIÉ Monique,le 16 juin
 SUBRIÈRE veuve CAPDET Marie,le 26 juin
 BERNARD Roger,le 8 juillet
 VEAU Michel,le 12 juillet
 AMBILLE Sylvie,le 31 juillet
 SILLON André,le 31 juillet
 FAUX épouse BÉNEYT Jeanne, le 2 août
 DELPECH épouse DUPUY Bernadette, .. le 9 août
 MENOUD Albert,le 12 septembre
 DROUET Ginette, le 5 octobre
 LAMBERT Urbain, le 16 octobre
 LAUZY Robert, le 25 octobre
 GÉRY Nicole, le 26 octobre
 ARNAUD Guillaume, le 29 octobre
 GRATADOUR veuve CASTÉRA Louisa,
 le 29 octobre
 MARTIN Guy,le 10 novembre
 ARDILEY veuve DUPART Jeannette,
le 16 novembre

MILOT Marie-Claire,le 17 novembre
 SALLAGOITY épouse BARRAS Danièle,
le 18 novembre
 CARRÈRE veuve THOMAS Micheline,
le 3 décembre
 PONTET Jean,le 4 décembre

Mariages

MINGINETTE Thomas avec BLÉRIOT Sabine,
le 27 juin
 LODEAU Xavier avec PLANTÉ Sandrine,
 le 1er août
 RIGAULT Clément avec BIOTA Élodie,
 le 22 août
 DEBRUYNE Vincent avec LARRIEU Laëtizia,
 le 29 août
 DURET Thierry avec GALLIÈGUE Magali,
 le 29 août
 BOUCAUD Christopher avec MOUTON Tiffany,
le 5 septembre
 TOUCHARD Nicolas avec MARQUES Élisabeth,
le 19 septembre
 LAPIERRE Mathieu avec DESOLIES Élodie,
le 24 septembre
 DE CASTRO GARCIA Carlos avec FAVEREAU Françoise,
 le 3 octobre

Naissances

FILHOL VOISIN Edgar,le 15 janvier
 PLANTEUR Amélia,le 16 janvier
 SAVARD Éliott,le 16 janvier
 MAHÉ Marion,le 20 janvier
 YILMAZ Méwan,le 21 janvier
 GACIA Maïly,le 22 janvier
 BOSC Thibault,le 24 janvier

DUFOUR CAPDEVILLE Mayana,le 26 janvier
 SICARD Clément,le 26 janvier
 REJMAN Arnaud, le 7 février
 MOURAO DE SOUSA Camila, le 10 février
 MORENO Weyson, le 17 février
 EVENE Ninon,le 5 mars
 MANTHÉ DUPRAT Alba,le 8 mars
 GROLEAU Maha,le 9 mars
 MILANELLO Nino,le 10 mars
 SENTOUT Sacha,le 13 mars
 LAPUYADE Inaya,le 26 mars
 JOUBEL Lyam,le 22 avril
 CANO VERGONJEANNE Natalio,le 26 avril
 DE GRANDI Livio,le 10 mai
 FERNANDEZ Marie,le 30 mai
 LAVIGNE Hugo & Simon,le 7 juin
 AVRIL Jovany,le 11 juin
 HELFRICK VERGONJEANNE Steven,le 19 juin
 LAMY Astride,le 7 juillet
 SAINTARAILLES Tim,le 11 juillet
 MÉDINA Agathe,le 18 juillet
 BAJEUX Léandre, le 1er août
 DORON Éden, le 13 août
 FREYNE SCHWEITZER Raphaël, le 22 août
 ECOLASSE Éléanore, le 25 août
 VERNON Clémence, le 29 août
 LANDE Anastasia, le 31 août
 DA SILVA FERNANDES Luna,le 20 septembre
 GUNSETT Gaspard, le 17 octobre
 FAURENS Louis, le 29 octobre
 GUINOT Ninon,le 20 novembre
 POUPLIER CHIARENZA Jules,le 25 novembre
 DRELICIUC Natalia-Maria,le 29 novembre
 BREUIL Gaspard,le 7 décembre
 KOPECKY Maya,le 14 décembre



**MAIRIE 4, rue Général de Gaulle
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 56 73 32 70
mairie@saintlaurentmedoc.fr
www.saint-laurent-medoc.fr
facebook/mairiesaintlaurentmedoc/**